

L'analyse exhaustive de la question de l'emploi en Algérie

Dr. BOUADAM KAMEL

Université farhat Abbas
Sétif

Résumé.

Devenu un défi considérable pour les gouvernants dans les quatre coins du globe, l'emploi en Algérie est d'autant plus précaire que le pays, en pleine transition vers l'économie de marché, et sous le poids des recommandations des institutions financières internationales, les politiques d'ajustement structurel n'ont fait qu'accentuer la régression de l'emploi et l'aggravation de la pauvreté entre autres.

S'il est vrai que le chômage est une conséquence nécessaire de la réaffectation des ressources à opérer dans le cadre de la privatisation et de la réorganisation des entreprises publiques, les taux élevés actuels apparaissent de plus en plus comme un obstacle de restructuration car leurs coûts économiques et politiques pénalisent le processus global de réforme, en freinant la restructuration du secteur public. Il est indispensable de comprendre la dynamique et la nature du chômage dans le pays pour mettre au point des politiques qui soient compatibles avec la continuation des réformes, en même temps, s'attaque aux difficultés qui soulève la forte contraction de l'emploi. Les pouvoirs publics ont pour rôle crucial de définir l'orientation de la politique de l'emploi.

ملخص

أصبحت البطالة بمثابة التحدي للحكام في كامل بقاع العالم, يبدو وضع التشغيل في الجزائر في حالة هشّة وذلك بالنظر إلى مسار التحول نحو اقتصاد السوق وسياسات التعديل الهيكلي التي زادت في تدهور التشغيل ومن بين آثار أخرى تفاقم حالة الفقر.

وإذا قبلنا بحقيقة كون البطالة نتيجة ضرورية لإعادة توزيع الموارد الواجب تفعيلها في إطار الخصوصية وإعادة تنظيم المؤسسات العمومية, فإن المعدلات الحالية المرتفعة تبدو أكثر فأكثر بمثابة العائق في وجه إعادة الهيكلة لأن تكاليفها الاقتصادية والسياسية تخل من المسار العام للإصلاح بكبح إعادة هيكلة القطاع العمومي.

من هنا يبدو ضروريا فهم ديناميكية وطبيعية البطالة في بلادنا لغرض إعداد سياسات تتلاءم ومواصلة الإصلاحات وتواجه في نفس الوقت الصعوبات التي يطرحها تقلص التشغيل. وللسلطات العمومية دور أساسي في تحديد توجه سياسة التشغيل.

Introduction.

L'un des défis les plus durs à surmonter pour l'Algérie reste, certainement, le taux de chômage, élevé depuis plusieurs années, malgré toutes les politiques mises en œuvre pour en atténuer les effets. Et à l'origine, c'est parce que l'on a essayé d'agir sur les symptômes plutôt que sur la maladie. C'est ainsi que la notion d'emploi stable a fini d'exister, alors que les dispositifs mis en place et qui sont nombreux se sont révélés une somme de budgets bons seulement à offrir une occupation à durée limitée et précaire à des milliers de jeunes en quête d'un emploi stable.

Il est vrai, à la décharge des pouvoirs publics, que le plan d'ajustement structurel a été très coûteux sur le plan financier, avec ses répercussions sur l'outil de production, empêchant le recours à des solutions durables. La régression de l'emploi et l'aggravation de la pauvreté entre autres.

La baisse de l'activité économique engendrée par la faiblesse des investissements et par les restructurations opérées dans les entreprises publiques économiques génératrices de licenciements des travailleurs, ont provoqué ces dernières années, une poussée du chômage.

Face à cette situation de fait, un certain nombre de programmes de lutte contre le chômage a été mis en œuvre

Des dispositifs de promotion à l'emploi tels que : emplois salariés d'initiative locale, travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre, contrat pré emploi, programme d'aide à la création de micro entreprises, caisse d'assurance de chômage pour les 35 – 50 ans. De même qu'un programme de soutien à l'emploi par l'octroi de micro crédits a été préconisé. Il faudrait noter que ces dispositifs apparaissent insuffisants pour atténuer le chômage. Ils proposent un traitement social plutôt qu'économique de la question du chômage. Ils n'offrent aucune solution pérenne aux demandeurs d'emplois. Les emplois offerts demeurent pour l'essentiel temporaires et ne débouchent pas sur la permanisation des personnes qui en bénéficient.

L'emploi en Algérie vient donc de subir un changement important. A cet effet, nous aborderons dans un premier temps la nouvelle orientation de la politique d'emploi en Algérie et ses conséquences sur le marché de travail. Ensuite, on passera en revue les différents dispositifs mis en place par les pouvoirs publics pour juguler le chômage tout en insistant sur leurs carences.

I – La nouvelle tendance de la politique d'emploi en Algérie

1 - Caractéristiques essentielles du marché de l'emploi

Le marché de l'emploi en Algérie est actuellement sous l'impulsion de profondes mutations dues en grande partie aux phénomènes suivants :

- un marché dual caractérisé par une offre limitée et une demande irrecevable vu son importance ;
- les emplois créés sont le fait du secteur privé dont une grande partie ne sont pas déclarés à la sécurité sociale ;
- l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, tendance qui elle-même est la conséquence de plusieurs facteurs qui se renforcent mutuellement ;
- faible productivité des emplois créés car pour la plupart sont de petits boulots.
- Les emplois créés sont pour la plupart sous qualifiés ;
- Le marché du travail reste encore marqué par l'importance du taux de chômage qui affecte particulièrement les primo demandeurs d'emploi ;
- Un secteur informel en expansion sous l'effet conjugué de facteurs internes et d'une mondialisation subie en l'absence d'une politique réfléchie quant à ses incidences sur l'économie nationale ;
- Le marché de l'emploi est dominé par la demande des jeunes, âgés moins de 30 ans, qui représentent les 3/4 de la population en chômage. Deux facteurs expliquent cette situation :
 - ✓ Le facteur démographique : Rythme élevé d'accroissement démographique se situant à plus de 3 % en moyenne par an. Cette forte natalité des années 80 (850.000 naissances enregistrées en 1985) s'est répercutée sur la structure par âge de la population, donc une demande additionnelle de plus en plus élevée de l'ordre de 300.000 demandeurs en moyenne par an.¹
 - ✓ Le facteur économique : la baisse du taux d'investissement durant cette dernière décennie a entraîné naturellement des changements significatifs sur l'offre d'emplois, mais aussi sur la préservation de l'emploi existant.

La conjugaison de la faiblesse de l'offre et des pertes d'emplois essentiellement dans le secteur public économique a eu pour conséquence la montée du chômage dans notre pays.

2 – Dépermanisation et précarisation de l'emploi en Algérie

2.1 – Dépermanisation de l'emploi

En Algérie, l'emploi a subi un changement profond : La dépermanisation a vite fait d'installer un climat de psychose parmi les travailleurs qui ont appris sans comprendre qu'un poste de travail n'est jamais assuré. Maintenant, il ne suffit plus de parler de taux de chômage dont les pouvoirs publics se plaisent à inscrire dans la tendance à la baisse depuis ces dernières années, mais faut-il encore garder son emploi.

Les actions de dépermanisation engagées dans le cadre des restructurations industrielles et le recours systématique à l'embauche à durée limitée (Contrat à durée déterminée : CDD) ont précarisé la situation socioprofessionnelle de la majorité des travailleurs algériens. Jusqu'à une date très récente protégés par une législation de travail le SGT qui leur garantissait la pérennité de leur emploi malgré les résultats décevants de la majorité des entreprises nationales, les travailleurs, notamment ceux recrutés après 1998, sont pratiquement tous soumis aux rigueurs des contrats à durée déterminée.

La dépermanisation opérée à la faveur des restructurations industrielles à la fin des années 90 et les aménagements apportés au droit du travail dans le but de rendre l'emploi plus flexible feront du CDD le mode de travail le plus utilisé en Algérie.

La précarité de l'emploi étant devenue la règle, le CDD s'est imposé donc comme instrument de gestion des carrières qui peuvent fatalement prendre fin sur simple décision de l'employeur.

Si la dépermanisation constitue une aubaine pour les entreprises publiques pour faire dégraisser leur effectif pour le mettre à la norme, l'application contestable qu'en feront certains gestionnaires suscite déjà des interrogations. Le cas des contrats de travail non reconduits pour des raisons qui demeurent parfois subjectives sont en effet légion, de même qu'il est fait souvent état des contractuels licenciés dans le seul but de libérer des postes d'emploi à des affinités personnelles.

Bien qu'il est difficile de porter un jugement sur les objectifs pour lesquels la dépermanisation a été mise en œuvre (rentabilité et performance des entreprises publiques), plus personne ne remet en cause ce mode aujourd'hui. Les griefs portent uniquement sur sa mise en œuvre par certains chefs d'entreprises zélés qui enfreignent la législation du travail et bafouent les droits des travailleurs. En cette période de rareté de l'emploi, la dépermanisation est devenue une arme aux mains des employeurs qui abusent parfois pour faire subir au travailleur les pires ennuis que ce dernier accepte pour préserver son poste. Il est plus que nécessaire de réfléchir sur les actions à mettre en œuvre en vue d'empêcher que les contrats à durée déterminée ne deviennent des instruments de chantage.

Les contrats de travail à durée déterminée sont devenus la règle dans les relations de travail

¹ Liberté économie N° 144 du 3-9 octobre 2001, p 11

2. 2 - Généralisation de la précarité de l'emploi

L'emploi en Algérie est d'autant plus précaire que le pays en pleine transition vers l'économie de marché est sous le joug des recommandations des instances internationales : institutions monétaires et financières, les politiques d'ajustement structurel n'ont fait qu'accentuer la régression de l'emploi et surtout l'accentuation de la pauvreté.

Les données officielles sur le marché de l'emploi demeurent toujours arbitraires, contradictoires pour ne pas dire secrètes, alors que les phénomènes du chômage et de la précarité touchent de plus en plus une grande frange de la population.

Il faut reconnaître que la question de l'emploi n'est pas une simple question technique qui se résume à des chiffres ou à un taux de chômage qui baisse ou qui grimpe. Le phénomène de la précarité est bien plus accentué surtout que les chiffres officiels sur l'évolution du taux de chômage ne sont pas confirmés et prêtent à plus de retenue.

Quand on parle de création d'emploi on ne précise pas la nature de ces emplois, les catégories sociales qui en bénéficient et les secteurs d'activités qui en sont les pourvoyeurs. Aussi, au-delà des statistiques sur le chômage, le débat sur l'emploi implique des considérations tant sur le plan économique que sur les plans social et politique. La précarité de l'emploi induit une grande instabilité sur le plan sociopolitique. En clair ce phénomène peut engendrer des mécontentements et surtout une défiance des couches les plus touchées à l'égard de l'ordre politique.

En Algérie, les emplois créés ne produisent pas des effets d'intégration économique et sociopolitique. Bien au contraire, les emplois ne permettent pas d'accéder à un niveau de vie décent. Les travailleurs accèdent à peine à un segment de la consommation et autant dire qu'ils consomment pour subsister. Nous sommes dans une étape où l'emploi sert juste à la reproduction de la force de travail.

Certes aujourd'hui, il y a plus de création d'emplois, mais il y a paradoxalement plus de pauvreté. Les citoyens ont besoin d'avoir deux voir trois emplois pour accéder à un taux d'intégration qui devrait être garanti par un seul emploi. Ceci est dû essentiellement au fait que les niveaux de salaires n'offrent guère la possibilité de satisfaire aux besoins les plus élémentaires comme le logement, la santé l'éducation et autres ...

Il n'y a pas de vraie politique d'emploi en Algérie, d'autant que l'Etat se désengage de plus en plus de la vie économique. Pour concevoir une politique de l'emploi qui favorise la cohésion sociale, il faut d'abord des investissements productifs durables. L'Etat n'est pas en revanche en mesure encore de ramener l'investissement hors hydrocarbures tant attendu. Quant à sa mission de régulation et mise en place de politiques alternatives de création d'emplois ainsi que de formation en rapport avec les mutations de plus en plus insaisissables de notre économie, le pays a encore beaucoup à faire dans l'imitation des pays où le marché arrive à gouverner. Ce marché qui pour le moment, malheureusement n'existe pas encore tant l'offre est insignifiante et une demande irrecevable.

3 - Un marché dual de travail.

L'Algérie consacre moins de 0.7 % de son PIB au soutien de l'emploi. La moyenne dans les pays de l'OCDE va de 3.5 % à 7 %. L'emploi a une priorité molle chez les pouvoirs publics durant la dernière décennie.²

Aujourd'hui avec la décre amorcée ces 5 dernières années, la tentation est née d'en faire un thème de bilan positif pour les décideurs du pays. Ce serait une erreur, car tous les indicateurs sont là pour prévenir que l'emploi restera de très longues années encore une forte contrainte structurelle. La détente attendue sur le marché du travail n'interviendra pas avant 2014. Il faudrait ajouter la forte montée de la demande d'emploi féminine, un phénomène mal géré jusqu'à maintenant par les pouvoirs publics.

Toutes les actions menées depuis une dizaine d'années ont consisté à réduire la part de l'emploi structuré au profit de l'emploi d'opportunité. La montée de l'emploi d'opportunité dans le pays est la conséquence du plan d'ajustement structurel de 1995-1998 et de son Tsunami sur l'emploi public. On s'oriente vers un marché de travail dualiste avec d'un côté des emplois permanents hautement qualifiés et bien rémunérés, et de l'autre des emplois précaires à durée déterminée et mal rémunérés. En plus la seconde catégorie croît plus vite que la première, et pour cause, jusqu'à la fin 2002, les principaux pourvoyeurs d'emplois de l'emploi structuré continuent à perdre du terrain (- 1 %). Rien à voir les compressions massives de la période 95-98 : plus de 400.000 travailleurs compressés dont 20 % d'agents de maîtrise et 9 % de cadres.

Il faudrait souligner que la création d'emploi s'est amorcée par le fait du secteur privé qui emploierait 5.8 millions de travailleurs contre seulement 2.2 millions au secteur public dont 1.6 million dans l'administration. La dynamique de création d'emplois a donc basculé de manière substantielle du côté du secteur privé. Cependant son rythme continuera de dépendre des politiques publiques.

Après avoir multiplié les mécanismes d'emploi à travers des dispositifs de soutien à la relance de l'emploi à la fin des années 90 pour juguler à la fin du paradigme salariat public, les décideurs n'ont plus aujourd'hui de politique de l'emploi adaptée à la nouvelle donne de la conjoncture financière.

² El Watan économie N° 14 du 30 mai au 5 juin 2005, p 4

4 - Taux de chômage : la polémique continue.

Les données récentes sur l'évaluation du taux de chômage ont suscité de véritables suspicions et prêtent à confusion. Au scepticisme des uns, alimenté probablement par l'intériorisation sur plus d'une décennie d'un niveau de chômage avoisinant les 30 % s'oppose une analyse plus optimiste qui le considère comme ayant été toujours surestimé.

Estimation des écarts entre Les données de l' ONS et Ecotechnics (en milliers)

Année 2004	Masculin	féminin	total
- occupés	77	-248	-170
- chômeurs	-344	-621	-965
- population active	-266	-869	-1135

Calcul s faits sur la base des données de deux enquêtes de 2004 (ONS et ecotechnics)

Les résultats de l'enquête de l' ONS avancent un taux de chômage de 17.7 % pour 2004 contre un taux de 23.7 % en 2003. Les résultats d' Ecotechnics montrent que le taux se situerait autour de 26 % avec 22 % pour les hommes et 41.3 % pour les femmes. Par contre l'estimation de la population occupée est sensiblement identique à celle que donne l' ONS.

L'écart semble donc venir ainsi de la prise en compte de l'activité féminine essentiellement de sa composante chômeurs. L'omission par l' ONS de cette catégorie justifie cet écart. Sa prise en compte est plus que souhaitable pour une estimation plus au moins objective.

Nul ne peut nier certes que l'emploi a connu une croissance non négligeable au cours de ces dernières années. Le bon sens dicterait que l'effort soit poursuivi en parachevant les réformes en gagées nécessaires à la croissance de l'économie.

5 - Croissance et emploi

Au cours des quatre dernières années, la croissance du PIB a été relativement importante, comme le montre le tableau suivant :

Années	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Croissance du PIB	1.1	5.1	3.2	2.2	2.7	4.8	6.9	5.9	5.5	4.8

Source : commissariat à la planification et à la prospective

Les conséquences positives de la croissance économique sur l'emploi n'apparaissent qu'à moyen et long terme. Pour ainsi dire, la croissance est nécessaire à l'emploi, mais elle n'est pas suffisante. C'est la productivité du travail élevée du secteur privé qui est la cause de cette croissance faible en emplois.

Une forte croissance économique devrait entre temps poursuivre le déclin amorcé du chômage. Toutes les politiques menées depuis quinze ans ont consisté à réduire la part de l'emploi structuré au profit de l'emploi d'opportunité. La croissance va-t-elle changer cette donnée. J'en doute fort lorsque on voit que la pratique de la contractualisation est désormais généralisée à l'ensemble de l'économie.

La croissance affichée durant les dernières années doit être soutenue et diversifiée car à l'horizon des 15 prochaines années, la création d'emplois sera nécessaire pour combler le déficit dans le domaine et faire face au phénomène chômage.

6 - L'emploi des femmes :

Même si la part des femmes ayant un emploi par rapport à l'ensemble des occupés reste faible en Algérie, les différents plans de développement économique et social ont prévu un accroissement relativement important de la population féminine occupée.

Ainsi en 2004, sur 5 occupés, une personne est une femme.

Chez les hommes quatre personnes sur dix travaillent, contre seulement une personne sur dix chez les femmes. De plus, la moitié des occupées femmes sont des permanentes. Ces chiffres s'expliquent par l'amélioration du niveau de scolarisation par rapport aux générations précédentes, par la fréquentation des centres de formation.

L'accès de la femme au marché du travail ne se fait pas sans contraintes. Des empêchements d'ordre social en sont généralement la cause. Il y a en effet que 625000 femmes qui occupent actuellement un emploi.

Nous pouvons relever les trois caractéristiques de l'emploi des femmes suivantes :

- 1 Le mariage n'est plus un handicap de taille ;**
- 2 Une dominance dans l'université et l'enseignement universitaire :**
Dans le secteur de l'enseignement supérieur les femmes ont vu leur effectif doubler par rapport à l'ensemble des occupés avec un gain de 10 points sur la période 1991-2001. Durant cette période, le nombre de femmes professeurs s'est multiplié par 3.6 celui des maîtres de conférence par 2.6 celui des chargés de cours de 4.7 et celui des maîtres assistants par 1.7³
- 3 L'administration, la santé et l'éducation sont les forts secteurs employeurs des femmes.**
58 % de l'effectif est féminin dans le secteur public de la santé.
Les pharmaciennes représentent 74 %,
Les chirurgiennes dentistes 71 % ;
Les médecins généralistes 52 %
Près de 80 % des femmes sont au niveau des administrations de la santé et de l'éducation.

7 - Recul du chômage dans la région de l'Afrique du Nord au détriment des critères de productivité.

Les pays de la région connaissent une période de croissance économique élevée qui a permis de créer de nombreux emplois même si toujours les inégalités entre hommes et femmes persistent, que les emplois sont peu qualifiés et que les jeunes représentent encore une proportion importante des chômeurs.

Les gains en termes d'emplois créés par rapport au nombre d'emplois existants ont représenté tout de même en moyenne une croissance de 4.5 % au cours des 5 dernières années (entre 2000-2005).

Le taux de chômage qui était de 15 % en 2000 ne représente pour le moment que 10 ou 11 %. Ce qui représente une diminution de 3 points de pourcentage au cours des 5 dernières années.⁴

La progression de l'emploi est observée dans pratiquement toute la région.

Il ne suffit pas de seulement de constater que le nombre d'emplois augmente, encore faut il savoir où ces emplois sont créés. En fait la plupart des emplois sont créés dans le secteur privé, ce qui est contraire de ce qui se passait dans les années 70-80, période durant laquelle les emplois étaient créés dans le secteur public. Seulement le phénomène de l'emploi se trouve terni par le fait que les emplois créés ne sont pas très qualifiés, car ils ont été créés dans des activités relativement peu productives, et où la croissance de la productivité est relativement faible. Il s'agit d'emplois souvent indépendants, d'emplois dans le secteur informel, dans l'agriculture où la productivité est relativement faible, ou dans les services sont particulièrement peu qualifiés. En Algérie le secteur agricole a enregistré une chute notable de sa productivité à mesure que l'emploi progressait.

L'expansion rapide de l'emploi de la population féminine dans le secteur agricole ne nécessitant qu'un faible niveau de qualifications. Enfin, malgré les résultats probants enregistrés, la question de l'emploi restera posée avec insistance, car c'est pendant les 10 voir les 15 années qui viennent que la pression de créer plus d'emplois se fera sentir le plus largement et plus fortement.

8 - Le secteur informel et le travail en noir

Dans le sillage de l'ouverture commerciale engagée dans le début des années 1980 s'est développé un secteur informel, un secteur non structuré où comme préfèrent le dire les statisticiens un secteur non observé très important. On peut parler d'une véritable économie parallèle tant les volumes de marchandises et les masses d'argent qui y circulent sont considérables.

Dans le cas de l'Algérie, les activités informelles c'est-à-dire les activités en marge de la légalité qui échappent à l'impôt et qui utilisent des travailleurs non déclarés à la sécurité sociale et non protégés représentent aujourd'hui entre 30 et 40 % du PIB. Ils sont environ 4.5 millions de travailleurs qui ne bénéficient d'aucune couverture sociale, soit 53.1 % de la population active. Ces données dévoilent la situation peu reluisante du secteur du travail. On retient par là qu'un travailleur sur deux n'est pas affilié à la CNAS et ne bénéficie donc, pas de droits réservés à la législation du travail.

Le phénomène n'a épargné aucun secteur d'activité puisqu'il touche aussi bien le bâtiment et travaux publics, l'agriculture, l'industrie, les services et même les professions libérales. Alors qu'il était estimé à 49.1 % en 2005, le taux des travailleurs non déclarés à la sécurité sociale a augmenté de 4 % en l'espace d'une année.⁵

La présence et l'expansion des activités informelles ne peuvent même pas être justifiées comme une « bouffée d'oxygène » offert aux nombreux chômeurs qui y trouveraient à la fois une occupation et une source de revenus. Il ne s'agit en fait que de petits métiers, de petits boulots ou d'activités artisanales non déclarées qui sont proches de ceux qui existent au Maroc et en Tunisie.

³ Dossier sur L'emploi des femmes en chiffres, liberté économique N° 367 du 8-14 mars 2006, p. 4 et 5

⁴ Banque mondiale, tendances et perspectives économiques 2007 pour l'Afrique du nord et le moyen orient – MENA, Rapport 2007

⁵ Liberté économie N° 432 du 11-17 avril 2007, les chiffres qui inquiètent, p 6

Non seulement ce secteur est à la fois important et lucratif, mais en même temps il est préjudiciable pour l'économie nationale. Les activités de revente en l'état des produits de qualité souvent douteuse achetés à des prix très faibles sur des marchés extérieurs exercent une concurrence déloyale fortement destructrice du tissu de petites et moyennes entreprises. Les activités informelles ne s'acquittent d'aucune charge ni fiscale ni sociale n'étant pas déclarées. L'expansion d'un tel secteur détruit totalement l'argument majeur qui le justifiait jusqu'à maintenant : procurer du travail aux jeunes chômeurs. En effet, un secteur informel d'une telle dimension détruit plus d'emplois qu'il n'en crée puisqu'il exerce une telle concurrence déloyale sur les entreprises qu'il les oblige à baisser le rideau en même temps qu'il décourage toute action d'investissement quelque soit sa nature.⁶

L'économie de marché ou libérale ne peut fonctionner efficacement sans règles rigoureusement respectées. Elle ne peut donc produire de la performance ni de la compétitivité et de la croissance que si les pouvoirs publics parviennent à assurer le respect de ces règles par tous les agents économiques.

II – Les dispositifs de soutien à l'emploi : apports et carences

1 – Indices sur l'évolution du marché de travail.

Le marché de l'emploi, son évolution et ses perspectives constituent actuellement l'une des priorités du programme d'action entamé par les pouvoirs publics. La tâche reste d'autant difficile tant les objectifs de la réorganisation du marché de l'emploi ne touchent pas uniquement le volet juridique. De fait, les dispositifs d'insertion à l'emploi mis en place, depuis ces dernières années, ont relancé la dynamique du marché de travail. Toutefois, les limites sont fortement apparues et le problème du chômage devient inquiétant.

Les indices chiffrés les plus pertinents pour analyser le marché du travail en Algérie sont représentés par :⁷

- une progression importante de la population active, qui est passée de 6.220.000 en 1992 à 7.490.000 en 1995 et 10.109.000 en 2006.
- Une demande additionnelle annuelle moyenne d'emplois en constante augmentation, passant en volume de 250.000 jeunes primo demandeurs qui arrivent sur le marché du travail durant la période 1990-1995 à près de 300.000 de 300.000 pour la période 1995-2000 (258.000 en 1999, selon les estimations des services de la planification) ;
- Un stock de chômeurs évalué à près de 2.510.000 en 1999 dont 1.487.000 soit 60 % en milieu urbain ;
- Un chômage qui affecte particulièrement les tranches d'âge 15-19 ans et 20-24 ans qui totalisent 1.275.000 demandeurs d'emplois, pour la majorité sans formation, ni qualification ;
- Le chômage concerne aussi la population féminine dans une proportion de l'ordre de 12 % du total des demandeurs d'emplois.

Tableau : Evolution de la population active et du chômage durant la période 1994-2006
(Unité : en milliers)

Années	1994	1995	1999	2000	2002	2003	2004	2006
Population active	6.814	7.490	8.583	8.850	9.303	8.762	9.469	10.109
chômeurs	1.660	2.125	2.510	2.610	2.413	2.078	1.671	1.240
Taux de chômage	24.4	28.1	29.2	29.5	25.9	23.7	17.7	12.3

Source : IMF, Algeria, Statistical Appendix & ONS

Le taux de chômage a connu des pics durant la période 1999-2000, et n'a commencé à fléchir qu'à partir de 2002. Il demeure toutefois inélastique aux efforts financiers engagés par les pouvoirs publics sous forme de soutien à l'emploi par la mise en place de tout un arsenal de dispositifs. L'enveloppe allouée durant la période 1999-2003, avoisine les 80 milliards de dinars⁸.

⁶ Le soir d'Algérie du 4 juillet 2007, le secteur informel ou la dérive bazarie de l'économie, A. Bouzidi, p 24

⁷ Office national des statistiques ONS

⁸ Annane S, L'emploi et l'insertion en Algérie, actes du colloque international sur la question de l'emploi en Afrique, CREAD 26-28 juin 2004

2 - les différents dispositifs de soutien à l'emploi

2.1 - Contrat pré emploi

Avec un chômage élevé et une baisse importante de l'offre, les jeunes diplômés en quête d'emploi se désillusionnent à chercher un poste de travail après leur sortie des rangs de l'université. Heureusement pour cette catégorie, la formule du contrat pré emploi existe.

Lancée il y a seulement quelques années par l' ANEM, l'initiative en question a suscité un engouement certain auprès des chômeurs diplômés qui venaient grossir chaque année les rangs des chômeurs. Les diplômés universitaires peuvent s'inscrire dans n'importe quelle agence d'emploi de proximité, munis de dossier de demandeur d'emploi.

Pour seulement l'année 2000, 120.000⁹ ont déjà été inscrits auprès des agences. L'examen des données permet de situer un fort pourcentage de la tranche d'âge 25-29 ans qui représente 46 % de la demande globale et 41 % pour la tranche 19-24 ans. Par ailleurs 30.21 % des diplômés viennent des filières de technologie et 7.8 % des langues. D'autre part, il faudrait noter qu'environ 62.2 % des postulants pour un emploi sont des femmes. Cette tendance s'explique par les contraintes du service national.

2.2 - Micro crédit - Micro entreprise

Le phénomène de la micro entreprise que le pays a mis en œuvre ces dernières années constitue-t-il un palliatif à la crise ou répond-il à quelque chose de plus fondamental, s'inscrivant comme une forme nouvelle d'organisation économique et sociale ?

L'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) se veut, en effet le lieu de convergence de compétence, de financements et de volonté de la population jeune en vue de création d'entreprises petites se distinguant par plus de souplesse dans la gestion et la spécialisation.

Il faut noter que malgré l'importance du dispositif ANSEJ et son rôle stratégique dans la création d'entreprises et dans le développement de l'économie, beaucoup de jeunes se montrent très sceptiques et n'y croient pas trop dès qu'il s'agit de leur parler de micro crédit.

Evoquer le micro crédit, c'est le placer dans le contexte de l'après ajustement structurel où les pouvoirs publics voulaient substituer le filet social à un autre mécanisme de financement des petites activités et de la jeune entreprise. Or depuis 1996, date du lancement du financement des petites activités par le biais des banques, le bilan reste tout de même peu reluisant en égard des résultats réalisés sur le terrain. Les responsables de l'agence de développement social (ADS) ont dressé un bilan où ils ont énuméré les contraintes qui entravent la pérennité du dispositif notamment le soutien à l'accompagnement du processus. Ils ont déploré « l'interprétation erronée par les bénéficiaires du micro crédit, considéré beaucoup plus comme un non remboursable de l'Etat ». L'enquête auprès des services de

l' ADS fait ressortir un constat inquiétant. Le taux de 47 % de non recouvrement des micros crédits témoigne en soi que presque la moitié des clients sont de mauvais payeurs.

Les défaillances dans la gestion du dispositif sont souvent citées : l'insuffisance dans la circulation de l'information, le manque d'échanges entre les structures locales, la concentration des pouvoirs de décision au niveau central ainsi que l'absence d'approche stratégique de développement de l'agence.

Depuis sa création, il y a dix ans, l'agence a enregistré 82.000 projets de micros entreprises dans différentes activités économiques. Parmi celles-ci plus de 1000 sont devenues des moyennes entreprises. Le coût global des projets réalisés depuis 1997 s'élève à 160 milliards de dinars (1.6 milliards d'euros). Une caisse de garantie de crédit bancaire a été mise sur pied dans le but de rembourser la valeur du crédit à la banque en cas de non aboutissement du projet.

Même après la mise en place de structures de garanties, les banques montrent toujours une certaine réticence à prendre en charge les dossiers déclarés valides par les comités de sélection et de validation (CSV). Elles continuent de mettre en avant des règles prudentielles

jugées exagérées. Ainsi, l'accès au crédit devient une utopie. Les plus gros obstacles ont trait à l'accès aux locaux surtout dans les grandes villes, au financement et à l'environnement administratif.

2.3 - Dispositif d'aide aux entreprises en difficultés.

La caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) entame une nouvelle phase de lutte contre le chômage, une politique préventive axée sur la limitation des dépenses réservées à l'indemnisation des chômeurs par la promotion de l'emploi et l'aide aux entreprises en difficultés.

Enclenchée en août 2000, le dispositif d'aide aux entreprises (AED) en difficultés répond aussi au programme des pouvoirs publics. Le projet obéit à une méthodologie participative rigoureuse sur laquelle s'expriment les experts chargés du projet en la qualifiant de « risque calculé ».

Pour son premier bilan, le programme AED s'est soldé par la sélection de 160 entreprises diagnostiquées sur le territoire national, 22 d'entre elles ont été jugées éligibles donc perméables au programme d'aide. Le programme d'aide fait appel pour sa mise en œuvre à quelques partenaires tels que les banques, l'ingénierie, la Sofinance, la CNAS, les impôts et toutes les institutions susceptibles de soutenir le projet AED.

La première opération d'aide aux entreprises en difficultés révèle quelques enseignements.

Les indices nécessaires à la bonne marche du projet dévoilent que l'investissement tel qu'il a été pensé par la CNAC peut être maîtrisable à moindre coût.

Un emploi préservé revient à 20.000 DA contre 100.000 DA le montant des indemnités chômage, donc un poste préservé représente 20 % de l'indemnité chômage.

⁹ Liberté économie N° 144, p 10

Le programme AED est très vaste vu l'ampleur des problèmes que vivent les entreprises publiques économiques et compte tenu de leur nombre élevé plus de 1200 EPE pour plus de 400.000 emplois. Enfin, devant la responsabilité grandissante de la CNAC, cette dernière n'a pas la prétention d'être la solution aux problèmes d'emploi mais une alternative.

2. 4 - Chômeurs âgés de 35-50 ans

Les chômeurs âgés de 35 à 50 ans peuvent disposer de ce dispositif pour créer leur propre micro entreprise. Ce dispositif, dont la mise en œuvre est récente 2004, bénéficie du concours de la caisse nationale d'assurance et de chômage. Les bénéficiaires doivent avant tout résider dans le territoire national, ne pas occuper un emploi au moment de la formulation de la demande, être sur la liste de l'agence nationale de l'emploi depuis au moins six mois et jouir d'une qualification requise dans le domaine projeté. Ce dispositif octroie des avantages pour des investissements dans une fourchette ne dépassant pas les 5 millions de DA.

Au cours du dernier trimestre 2004, avec la mise en place du dispositif de soutien à la création d'activités par les chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans, la CNAC avait déclaré éligibles 1224 candidats. Les dossiers de 158 d'entre eux semblent achever leur parcours aux archives. Seuls 9 ont bénéficié de l'accord de financement.¹⁰

2. 5 - Emplois d'attente

Les dispositifs suivants qui s'inscrivent dans le cadre des politiques passives de l'emploi (ESIL, CPE, TUP-HIMO, IAIG) ont eu une incidence non négligeable sur le chômage des primo demandeurs d'emploi. Rien, pour l'année 2004, ces dispositifs ont permis l'insertion professionnelle de près de 450.000 emplois¹¹

3 - Les dispositifs dépourvus de perspectives

Les politiques d'emploi qui étaient durant la période 1990-1995 prises en charge à la base d'un seul dispositif consistant de manière générale à des aides pécuniaires n'ont pas permis d'absorber la masse grandissante des chômeurs. La confusion et la complexité du concept de « chômeur » participent au sens plein à fragiliser davantage les politiques d'insertion à l'emploi pompeusement établies depuis la grande fracture des années 90.

Les services publics se sont vus progressivement répartis sur plusieurs dispositifs indépendants les uns des autres interférant sur les mêmes segments du travail et de la régulation du marché de travail.

Les spécialistes en économie ont réagi à cette situation. Ils ont dénoncé le lancement et l'application par l'Etat d'une politique d'encouragement à la création d'entreprises pour juguler le chômage, sans avoir préalablement éliminé les goulots d'étranglement.

Par leur réticence, les banques sont particulièrement ciblées comme le seul et unique obstacle à une réelle relance économique du pays. C'est dire que malgré les efforts sous forme de dispositifs, les statistiques nationales sont là. Elles sont froides et sans attrait tout autant que les déceptions des uns et des autres jeunes et moins jeunes candidats à la création. Pourtant, il aurait suffi d'une initiative et de la volonté des banquiers d'apporter leur contribution à ces dispositifs d'appui à la création d'entreprises pour générer plus d'emplois. Des sommes colossales ont été débloquées par l'Etat pour assister les jeunes dans le cadre des différents dispositifs, seulement, en absence de structures chargées d'accompagner les promoteurs des projets, ces fonds n'ont pas l'effet escompté.

On peut également relever d'autres carences telles que :

- la non implication des structures concernées : collectivités locales, entreprises, impôts, CNAS, et autres ...
- le manque sinon l'absence de formation professionnelle pour les jeunes promoteurs dans les activités projetées ;
- le faible intérêt accordé pour les emplois d'attente.

Conclusion :

L'emploi en Algérie vient donc de subir un changement important.

La dépermanisation a vite fait d'installer un climat de psychose et d'incertitude parmi les travailleurs, qui ont appris, qu'un poste de travail n'est pas éternel. Il ne suffit pas de parler de taux de chômage, dont les pouvoirs publics se plaisent à inscrire la tendance à la baisse depuis ces dernières années, mais faut – il encore garder son emploi.

L'Etat incitatif n'est pas en mesure encore de ramener l'investissement hors hydrocarbures tant attendu. Quant à sa mission de régulation et de mise en place de politiques alternatives de créations d'emplois ainsi que de formation en rapport avec les mutations de plus en plus profondes de l'économie, le pays a encore beaucoup à faire dans l'imitation des pays où le marché arrive à fonctionner.

S'il est vrai que le chômage est une conséquence nécessaire de la réaffectation des ressources à opérer dans le cadre de la privatisation et de la réorganisation des entreprises publiques, les taux élevés actuels apparaissent de plus en plus comme un obstacle de restructuration car leurs coûts économiques et politiques pénalisent le processus global de réforme, en freinant la restructuration du secteur public. Il est indispensable de comprendre la dynamique et la nature du chômage dans le pays pour mettre au point des politiques qui soient compatibles avec la continuation des réformes, en même temps, s'attaque aux difficultés qui soulève la forte contraction de l'emploi.

Les pouvoirs publics ont pour rôle crucial de définir l'orientation de la politique de l'emploi.

¹⁰ El Watan économie N° 3 du 14 au 20 mars 2005, p. 9

¹¹ Annane. S L'emploi et l'insertion en Algérie, Actes du colloque international sur la question de l'emploi , CREAD, 26-28 juin 2004

Kamel Bouadam

L'action gouvernementale est essentielle pour mettre les marchés au service de la croissance et pour que les travailleurs en recueillent les fruits. Les objectifs des pouvoirs publics ont énormément d'incidence sur les travailleurs, qu'il s'agisse d'assurer un bon rythme de croissance, de définir les normes de travail ou de garantir un emploi sûr. Tous ces choix sont cependant fonction des réalités politiques nationales qui ne sont pas toujours propices aux intérêts des travailleurs.

Seules des politiques axées sur l'emploi et favorables aux plus démunis permettant à coup sûr de faire face aux difficultés grandissantes en matière d'emploi, et de placer le travail au centre des politiques économiques et sociales. Ainsi, une connaissance économique plus forte est nécessaire plus que jamais. Mais, si les pouvoirs publics n'agissent pas vite, les conséquences pourraient être plus grandes.

Bibliographie :

- Addi. L., 2004, Réformes économiques et obstacles politiques, Quotidien d'Oran, 26-27 juin, Algérie.
- Annane. S., 2004, L'emploi et l'insertion en Algérie, Actes du colloque international sur La question de l'emploi en Afrique du Nord organisé par le CREAD, 26-28 juin, Alger.
- Benbitour. A., 1993, Le financement de l'économie algérienne : une expérience riche d'enseignements, Conférence donnée à l'I.E.D.F, Koléa.
- Bouyacoub. A., 2004, Emploi et croissance en Algérie 1990-2003, Actes du colloque international sur La question de l'emploi en Afrique du Nord organisé par le CREAD, 26-28 juin, Alger
- Broudic. P. et Espinasse. J.M., 1980, les politiques de gestion de la main-d'œuvre, Revue Travail et emploi, N° 6, octobre, France
- Charmes. J; Musette. S., 2002, Employabilité au Maghreb: Cas des femmes et des diplômés de l'enseignement supérieur, Colloque Economie Méditerranée Monde Arabe, Sousse 20-21 septembre 2002, Tunisie
- Fourcade. B., 2000, Les observatoires de l'emploi et de la formation professionnelle, outils de gestion des transformations du marché du travail ? Les cas de l'Algérie et de la Tunisie, Les notes du LIRHE, note n°333, Université de TOULOUSE.
- Kpodar. K., 2007, Why Has Unemployment in Algeria Been Higher than in MENA and Transition Countries?. IMF Working paper, African Department
- Rosanvallon. A., 1995, Etat et marché du travail, In Ajustement, Education, Emploi. Editions ECONOMICA, pages 69-93
- Sid Ahmed. A., 1991, Emploi et croissance au Maghreb : Bilan et perspectives, Revue Tiers Monde, Volume 32, N° 125, Janvier-Mars, Paris
- Banque Mondiale, tendances et perspectives économiques 2007 pour l'Afrique du Nord et le Moyen Orient- MENA, rapport 2007
- El Watan Economie N° 14 Du 30 mai au 5 juin 2005
- El Watan Economie N° 53 du 10-16 avril 2006
- El Watan Economie N° 77 du 30 octobre au 5 novembre 2006
- El Watan Economie N° 1 du 28 février 2005
- Liberté économie N ° 413 du 31 janvier au 6 février 2007
- Liberté économie N ° 144 du 03 au 9 octobre 2001
- Liberté économie N ° 433 du 20 au 26 juin 2007
- IMF, Algeria, Statistical Appendix & ONS
- Le soir d'Algérie du 4 juillet 2007
- Commissariat à la planification et à la prospective, Algérie 2007
- Office National des Statistiques années 2001 à 2006.
- CNES, 2004 rapports sur la conjoncture économique et sociale du 2 semestre 2003, Alger
- 24^{ème} session plénière du 23 mai